



Communiqué de presse Février 2020

INDEX DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : SMACL ASSURANCES OBTIENT LA NOTE DE 99/100

Dans le cadre de sa politique globale de diversité, SMACL Assurances poursuit ses efforts pour la valorisation de la mixité et l'égalité dans le milieu professionnel et obtient la note de 99/100. Ses actions sont ainsi reconnues par l'excellente note de cet index du Ministère du travail.

SMACL Assurances promeut et valorise depuis des années la mixité et l'égalité professionnelle au-delà des obligations légales. La Mutuelle voit ses efforts récompensés. Après un score de 93/100 pour la première année 2018, elle améliore les résultats et obtient une note record de 99/100 (période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019) au titre de l'index de l'égalité professionnelle mis en place par le Ministère du travail.

Dans le cadre de la loi Avenir professionnel, les entreprises de plus de 50 salariés sont évaluées sur l'égalité femmes-hommes en matière de rémunération. L'index égalité hommes-femmes permet aux entreprises de mesurer leurs avancées dans le domaine d'égalité professionnelle et, le cas échéant, de mettre en place des actions correctives.

Le décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 détaille le mode de calcul. L'index est calculé au travers de 5 indicateurs objectifs : l'écart de rémunération femmes-hommes, l'écart de répartition des augmentations individuelles, l'écart de répartition des promotions, le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité, le nombre de personnes du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Les entreprises en-dessous de 75 points sur 100 doivent prendre des mesures de corrections pour parvenir à l'égalité dans les 3 ans. La note de SMACL Assurances (99/100) est excellente.

Cette nouvelle récompense conforte la politique sociale menée par la mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. SMACL Assurances détient en effet depuis 2015 le label Diversité, qui récompense sa démarche en faveur de la santé et du bien-être au travail des salariés (certifiée OHSAS 18001), et plus globalement sa démarche Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

À PROPOS DE SMACL ASSURANCES :

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels **plus de 20 000 collectivités** et établissements publics, **près de 50 000 associations et entreprises** (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de **40 000 particuliers** (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, SMACL Assurances a rejoint le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

www.smacl.fr   

CONTACT PRESSE

Mélina Cohen Setton - melina.cohen.setton@editial.fr

06 18 12 74 59



LE GROUPE VYV, ENTREPRENEUR DU MIEUX-VIVRE :

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie Fonction Publique, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances) est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (assurance, offre de soins, services et habitat), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr   

CONTACT PRESSE

Mélina Cohen Setton - melina.cohen.setton@editia.fr

06 18 12 74 59